



LE BULLETIN DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

Juin 2020 n° 6 - Programmes et épreuves en classe de terminale

Chers collègues,

Vous trouverez dans ce dernier bulletin des SES l'essentiel des textes et compléments d'informations concernant à la fois l'oral de rattrapage (session 2020), les nouveaux programmes de terminale et les nouvelles épreuves de baccalauréat. (session 2021). La crise sanitaire ne nous a malheureusement pas permis d'engager les formations prévues, comme nous l'avions fait pour le programme de seconde et de première. Ces nouveaux programmes prolongent les évolutions introduites en classe de seconde et de première et je vous fais évidemment confiance pour renouveler vos préparations de cours en prenant en considération les nouvelles inflexions. Je vous propose ici quelques ressources produites dans le cadre du Plan National de Formation en attendant de disposer des fiches Eduscol prochainement. Des formations spécifiques sont bien sûr prévues dans le cadre du Plan académique (PAF) en 2020-2021.

Je reste bien à votre écoute. Bien sincèrement. Xavier Cathala

Les nouveaux programmes de spécialité SES en terminale

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/82/1/spe253_annexe_1158821.pdf

Vous trouverez ci-dessous plusieurs liens vers des ressources produites dans le cadre du Plan National de Formation. Celles-ci compléteront les fiches Eduscol dont vous pourrez certainement disposer cet été. **Il s'agit parfois de contenus qui vont volontairement au-delà des seuls contenus à enseigner aux élèves et qui ne sont donc pas exigibles en tant que tels.** Ils ont pour objectif de vous aider à construire un recul didactique sur le sujet. Une formation est prévue dans le cadre du PAF 2020-2021

Thème 1: Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? (SESSION 2021)

Thème 2: Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production (SESSION 2021)

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/fondement_du_commerce_international.pdf

Thème 3: Comment lutter contre le chômage ? (SESSION 2021)

Thème 4: Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ?

Thème 5: Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/quelles_politiques_economiques_dans_le_cadre_europeen.pdf

Thème 6: Comment est structurée la société française actuelle ? (SESSION 2021)

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/socio_et_sc_politique_programme_terminale.pdf

Thème 7: Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? (SESSION 2021)

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/socio_et_sc_politique_programme_terminale.pdf

Thème 8: Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? (SESSION 2021)

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/socio_et_sc_politique_programme_terminale.pdf

Thème 9: Quelles mutations du travail et de l'emploi ?

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/numerique_emploi_chomage_et_travail_jerome_gautie_.pdf

Thème 10: Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? (SESSION 2021)

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/comment_expliquer_l_engagement_politique_-_bibliographie.pdf

Thème 11: Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/inegalites_et_justice_sociale.pdf

Thème 12: Quelle action publique pour l'environnement ? (SESSION 2021)

http://ses.ac-amiens.fr/sites/ses.ac-amiens.fr/IMG/pdf/presentation_action_publicque_et_environnement.pdf

Programmes EMC et DGEMC

Programme EMC:

Particulièrement intéressante, la thématique de la démocratie rejoint à de nombreux égards nos enseignements.

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/89/7/spe244_annexe_1158897.pdf

Programme DGEMC:

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/65/0/pe266_annexe_1158650.pdf

Programme évaluable en années impaires (session 2021) et paires (session 2022):

Les épreuves finales ayant lieu en mars, **8 thèmes seront évaluable chaque année.** Un système de rotation est mis en place.

Les 4 thèmes non évaluables pourront être traités à la suite des épreuves finales et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Vous trouverez en annexe du Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 les questions du programme évaluables dans le cadre de l'épreuve de l'enseignement de spécialité de terminale.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>

Oral de rattrapage (Baccalauréat session 2020)

« Afin de tenir compte du contexte de la crise sanitaire, les candidats au baccalauréat sont autorisés à présenter aux examinateurs des épreuves orales de contrôle de juillet 2020, la liste des chapitres du programme qu'il ont étudiés en classe au cours de l'année scolaire 2019/2020 entre le 1er septembre 2019 et le 14 mars 2020, à la date du confinement. Ces listes doivent porter la signature et le visa du chef de l'établissement dans lequel le candidat est inscrit ».

Modalités de déroulement de l'épreuve. L'épreuve orale comporte deux parties.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

Pour la première partie, le candidat a le choix entre deux sujets portant sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés). Les sujets sont choisis dans la banque nationale de sujets d'oral mis à disposition des examinateurs et portent obligatoirement sur l'un des chapitres référencés dans la liste que le candidat présente. Ils prennent appui sur deux documents courts, simples et de nature différente. Ils comportent une question principale, notée sur 10 points, et une question simple, en lien avec l'un des deux documents, notée sur 4 points, qui porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire nécessaires.

La seconde partie de l'épreuve est constituée de deux questions simples, notées chacune sur 3 points, qui permettent de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans d'autres thèmes du programme. Pour les candidats ayant suivi l'un des enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques, ces deux questions concernent obligatoirement cet enseignement.

Comme pour la première partie, elles portent exclusivement sur les chapitres référencés dans la liste présentée par le candidat. Il appartiendra aux examinateurs de choisir, au vu de cette liste, les questions dans le tableau, organisées par chapitre, mis à leur disposition avant l'épreuve. Ces questions seront écrites par l'examineur sur papier libre remis au candidat. Il le restituera à la fin de l'épreuve.

Grand oral (Baccalauréat session 2021)

« L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel ».

Vous trouverez dans Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020 la note de service qui précise **les modalités de l'épreuve de grand oral ainsi qu'une grille d'évaluation indicative** à destination du jury.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

La préparation au grand oral doit s'effectuer **de manière continue, depuis la classe de seconde jusqu'à la terminale** et faire partie intégrante des modalités du travail pédagogique. Il ne s'agit donc pas seulement de préparer les élèves à une épreuve ponctuelle mais de leur permettre d'intégrer progressivement et de manière pérenne des compétences essentielles à la poursuite du parcours de formation futur tout autant qu'à l'insertion dans le monde du travail. Ces compétences verbales et non verbales seront évaluées par le jury au cours des trois temps qui forment la structure de l'épreuve. Citons notamment :

- la compétence oratoire;
- la capacité à prendre la parole en continu;
- la capacité à construire une argumentation;
- la maîtrise des connaissances exprimées;
- la capacité à entrer en interaction au cours d'un échange.

Le Plan académique de formation 2020-21 proposera des formations transdisciplinaires. Toutefois, j'ai engagé dès l'année prochaine une **formation disciplinaire dédiée au travail sur l'intégration de la maîtrise de la langue orale** dans les pratiques de classe. Au terme d'un cycle de trois ans, chacun d'entre vous aura bénéficié d'un stage à public désigné destiné à construire une culture commune sur le sujet.

Les nouvelles épreuves écrites de SES au baccalauréat (à partir de la session 2021)

Les nouvelles épreuves de SES sont disponibles dans **Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020**. Vous noterez que celles-ci ne sont que très partiellement modifiées. La question 2 de l'épreuve composée est en partie remaniée. Ainsi, la seconde question mêle l'analyse du document statistique et l'apport en connaissances. Les sujets zéro seront disponibles prochainement.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001800N.htm>

Cette épreuve est constituée de trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances (4 points).

Cette première partie de l'épreuve, sans document d'appui, est composée d'une question notée sur 4 points.

Partie 2 - Étude d'un document (6 points)

Cette deuxième partie de l'épreuve est une étude d'un document statistique (graphique, tableau, carte, radar, etc.) de 120 données chiffrées au maximum comportant deux questions.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points).

Le libellé du sujet invite le candidat à développer un raisonnement, à rassembler et mettre en ordre des informations pertinentes issues du dossier documentaire et de ses connaissances personnelles. Le dossier documentaire mis à la disposition du candidat ne doit ni borner son horizon (en le détournant du recours à ses propres connaissances), ni lui servir de prétexte à une paraphrase ou à un commentaire systématique et détaillé. Il comporte deux ou trois documents de nature différente (texte, graphique, tableau statistique, schéma, etc.). Chaque texte ne devra pas dépasser 2 500 signes et chaque document statistique comporter plus de 120 données chiffrées.

Les trois parties de l'épreuve composée portent sur trois questions différentes et au moins deux champs du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).

Banque nationale de sujets (E3C):

<http://quandjepasselebac.education.fr/e3c/#BNS%2FBac%20G%C3%A9n%C3%A9ral%2FEnseignements%20de%20sp%C3%A9cialit%C3%A9%2FSp%C3%A9cialit%C3%A9%20sciences%20%C3%A9conomiques%20et%20sociales>

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**